

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **26 janvier 2015**

Délibération n° 2015-0112

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Opération globalisée 2015 de la direction de la logistique, patrimoine et bâtiments - Travaux sur le patrimoine immobilier privé 2015 - Individualisation d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction logistique, patrimoine et bâtiments

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Laurent

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 13 janvier 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : jeudi 29 janvier 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mmes Ait-Maten, Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, MM. Bérat, Bernard, Mme Berra, MM. Berthilier, Blache, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, MM. Buffet, Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Piantoni, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Brachet (pouvoir à M. Collomb), Mme Cardona (pouvoir à M. Rousseau), M. Artigny (pouvoir à M. Hémon), Mmes Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Belaziz, M. Blachier (pouvoir à Mme Peillon), Mmes Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), Burricand (pouvoir à Mme Ghemri), MM. Coulon (pouvoir à M. Le Faou), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à M. Bret), Mmes Lecerf (pouvoir à Mme Geoffroy), Peytavin (pouvoir à M. Bravo), Picard (pouvoir à M. Millet), Servien (pouvoir à Mme Millet), Varenne (pouvoir à M. Kimelfeld).

Conseil du 26 janvier 2015**Délibération n° 2015-0112**

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

objet : **Opération globalisée 2015 de la direction de la logistique, patrimoine et bâtiments - Travaux sur le patrimoine immobilier privé 2015 - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction logistique, patrimoine et bâtiments

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 janvier 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Les travaux sur le patrimoine privé métropolitain sont ceux que la Métropole de Lyon effectue sur les biens dont elle est propriétaire et qui ne sont pas affectés à ses services.

Les biens loués du patrimoine privé ont généré des recettes de perception de loyers et d'indemnités d'occupations de l'ordre de 10,7 M€ en 2012 et 10,5 M€ en 2013.

Ces investissements sont réalisés en prenant en compte la destination et l'usage futur du bien ainsi que les délais de mise en œuvre du projet, de façon à investir avec efficacité. En effet, une part du patrimoine privé est destinée à la réalisation de projets, l'autre à la réserve foncière.

La bonne gestion de ce patrimoine nécessite d'en assurer à minima la conservation par la réalisation de travaux d'entretien et de maintenance garantissant la sécurité des biens et des personnes.

Néanmoins, la Métropole est amenée à réaliser des travaux d'investissement qui, outre la préservation de la valeur patrimoniale des biens, présentent d'autres avantages tels que :

- la perception de recettes par la location (réfection de maisons, d'appartements, de locaux d'activité, etc.),
- la participation temporaire à des politiques publiques (logements d'urgence, accueil d'activités économiques, jardins familiaux, etc.),
- la limitation des interventions curatives (effectuées dans l'urgence et souvent plus onéreuses),
- la maîtrise des dépenses de fonctionnement (séparation de réseaux, adaptation de l'alimentation électrique aux usages, sécurisation, etc.),
- la réalisation de travaux de dépollution en vue de cession de terrains.

L'autorisation de programme globalisée Travaux sur le patrimoine privé de la Communauté urbaine de Lyon s'élevait à 793 000 € en 2014.

Les opérations des années antérieures ont fait l'objet de consommation à hauteur de 100 %.

Un programme de travaux 2015 a été identifié dans les mêmes objectifs et avec le même type de travaux que ceux décrits ci-dessus. Ces futures opérations, au nombre de 16, sont évaluées à hauteur de 583 000 €. Viendront s'ajouter les travaux de type curatifs comme des réparations de canalisations ou de toitures ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme 2015 à conduire sur l'opération globalisée Travaux sur le patrimoine immobilier privé métropolitain 2015.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale P28 - Fonctionnement de l'institution sur l'opération n° 0P28O4513 pour 793 000 € en dépenses à la charge du budget principal, selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 593 368 € en 2015,

- 199 632 € en 2016.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 2 février 2015.